

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 juin 2017
Rapporteur :
Monsieur Christian KERIBIN**

N° 30

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2017
(accusé de réception du 28/06/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Attribution d'une aide à l'innovation à la société Cummins Filtration

La société Cummins à Quimper sollicite une aide à l'innovation pour la réalisation d'un programme d'investissement estimé à 2 751 000 € HT. Il est proposé d'accorder une aide globale des collectivités territoriales ou leurs groupements de 400 000 € dont 100 000 € de Quimper Bretagne Occidentale, pour la réalisation de ce programme qui permettra de positionner le site quimpérois de Cummins comme l'un des sites d'excellence du groupe.

Le groupe américain Cummins filtration, spécialiste des moteurs pour poids lourds et fabricant de filtres, va rapatrier une partie de la production du site d'Izmir sur son site quimpérois. Trois nouvelles lignes de production vont s'ajouter aux quatre existantes pour la fabrication de filtres et de nouveaux produits, nécessitant une réorganisation interne du site du Petit Guélen. Cette arrivée va permettre la création de 21 emplois, qui s'ajouteront aux 340 emplois actuels du site quimpérois. Ce rapatriement sera effectif au cours de l'année 2017.

De plus la direction du site souhaite faire de Quimper le site d'excellence innovation produits/processus industriels de la branche Filtration du Groupe Cummins. Ce positionnement doit contribuer à pérenniser le site de Quimper qui ne peut plus se permettre de poursuivre son exploitation sur d'anciennes gammes de produits que les clients peuvent approvisionner facilement depuis des pays à bas coûts. Le site de Cummins Filtration Quimper souhaite donc se différencier de la concurrence en proposant des produits innovants répondant aux normes anti-pollution les plus strictes, objet de ce programme de 3 ans. Cette vision du positionnement de Quimper a été présentée aux dirigeants du siège américain qui l'ont approuvée.

Ces efforts de développement de nouvelles gammes de produits iront jusqu'à la mise en œuvre de nouveaux procédés industriels. Il requiert également des investissements en moyens de développement et tests dans les laboratoires. La société Cummins sollicite donc une aide à l'innovation pour la réalisation d'un programme d'investissement estimé à 2 751 000 € HT. Après étude conjointe avec la Région Bretagne il est proposé une

intervention globale des collectivités locales à hauteur de 400 000 € soit 14.54% de participations dont 100 000 € pour Quimper Bretagne occidentale.

Cette intervention pourrait être réalisée en 3 tranches :

33 300 € à la signature de la convention ;

33 300 € dès justification de la réalisation de 50 % des dépenses éligibles ;

le solde dès justification de la réalisation de la totalité des dépenses éligibles.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président :

1 - à verser une subvention de 100 000 €, sous réserve de validation de cette délibération en conseil permanent de juillet du Conseil régional ;

2 – à signer la convention à intervenir avec la Région Bretagne.